



Service de signature SIX

Tarifs

1. Champ d'application	2
1.1 Champs d'application	2
2. Frais.....	2
2.1 Certificat de signature électronique qualifiée.....	2
2.2 Service de signature SIX via GUI Web.....	3
2.3 Service de signature SIX via une interface de services web	3
3. Facturation	3

En vigueur à partir du 01.08.2020



1. Champ d'application

Ces tarifs s'appliquent à tous les clients de SIX Terravis qui utilisent le «service de signature SIX».

Les certificats de signature utilisés pour signer localement des documents numériques sur votre propre système informatique sont fournis par des fournisseurs tiers et ne font pas partie de la solution de signature de SIX.

1.1 Champs d'application

Le service de signature SIX peut être utilisé dans les champs d'application suivants:

- Signature dans le cadre des transactions électroniques Terravis (eGVT)
 - o dans la GUI Web Terravis; ou
 - o via une interface de services web dans des applications de tiers
- Fonction de signature autonome
 - o dans la GUI Web Terravis; ou
 - o via une interface de services web dans des applications de tiers

2. Frais

2.1 Certificat de signature électronique qualifiée

Le certificat de signature électronique qualifiée est délivré par QuoVadis Trustlink Suisse SA. Il contient le certificat et son stockage ainsi qu'un nombre illimité de procédures de signature pendant toute sa durée de validité.

Les frais pour le certificat de signature sont fixés sur la base des tarifs de QuoVadis en vigueur au moment de la commande. SIX Terravis SA décline toute responsabilité quant à ces tarifs.

Conformément aux tarifs de QuoVadis au moment de leur publication, les frais s'élèvent à:

QuoVadis Service Standard Signature juridiquement contraignante de documents PDF au moyen d'une signature électronique qualifiée (au sens de la SCSE) Durée 36 mois	CHF 405.00
QuoVadis Service PLUS Signature juridiquement contraignante de documents PDF au moyen d'une signature électronique qualifiée (au sens de la SCSE) Certificat d'authentification personnel avancée pour l'authentification, sans enregistrement auprès d'un fournisseur d'identité (IDP), délivré sur un jeton USB Durée 36 mois	CHF 510.00

Les certificats de signature sont facturés directement par QuoVadis.

La révocation d'un certificat avant son expiration ne donne pas droit à un remboursement (partiel) des frais.



2.2 Service de signature SIX via GUI Web

SIX Terravis met gratuitement à la disposition de ses clients le service de signature SIX via la GUI Web de Terravis.

2.3 Service de signature SIX via une interface de services web

Pour utiliser le service de signature SIX dans des applications de tiers via l'interface de services web, un forfait annuel est perçu en plus des frais définis au chiffre 2.1.

Utilisation du produit	Prix annuel	Hors TVA
Utilisation dans des applications de tiers (de 1 à 50 utilisateurs)	CHF 300.00	7,70 %
Utilisation dans des applications de tiers (de 51 à 500 utilisateurs)	CHF 800.00	7,70 %
Utilisation dans des applications de tiers (plus de 500 utilisateurs)	CHF 1'500.00	7,70 %

Le forfait annuel est calculé sur la base du nombre d'utilisateurs actifs au 15 décembre de l'année concernée.

3. Facturation

La facturation est effectuée par le fournisseur du service concerné.

A la fin de l'année, SIX Terravis envoie à ses clients une facture pour le service de signature SIX.